— Dans la nuit du 16 au 17 courant, des malfaiteurs, restés inconnus, se sont introduits dans la maison d'habitation de M. D..., rue Solférino, 10, en escaladant un mur de 2 mètres de hauteur, donnant rue de Toul.

Après avoir cassé un carreau, ils ont tourné la gachette de la fenêtre, puis ont pénétré dans la maison, où ils ont trouvé un trousseau de clefs qui leur a permis d'ouvrir toutes les portes des 1er et 2e étages. Là, ils ont enlevé pour 2000 fr. environ de mobilier.

Cette maison était inhabitée depuis un mois et demi, M. D... se trouvant actuellement à Nice.

Une enquête est ouverte au 5e arrondissement.

Les suites de l'ivresse. — Mme Rosalie Vandewille, 58 ans, née à Wambeghem (Belgique), de passage à Lille a été trouvée ivre-morte, dimanche, place St-Martin.

On la conduisit au poste du 2e arrondissement où elle est morte subitement à onze heures 3/4 d'une congestion cérébrale. Le cadavre a été transporté à la Morgue.

Encore une usine fermée. — La filature Bayard-Casse, rue du Faubourg-de-Tournai, 288, vient d'être définitivement fermée. De ce fait, une centaine d'ouvriers et ouvrières sont sur le pavé.

Le propriétaire, quoique possédant une belle fortune, n'a pas cru devoir renouveler son outillage défectueux, ce qui lui rendait impossible de soutenir la concurrence.

Attaque nocturne. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit un quart, deux étudiants de l'Institut industriel ont été attaqués, rue Gambetta, par quatre ou cinq individus qui, après leur avoir donné des coups de poing se sont enfuis à l'approche de la police.

Une enquête est ouverte.

Arrestation. — Jean-Baptiste Demeesemacker, 33 ans, camionneur, demeurant rue d'Isa, 89, a été arrêté par la police, en vertu d'un extrait de jugement de simple police.

LE NORD

Armentières. — *Vol.* — Hier matin, vers huit heures, en sortant de son habitation, sise rue de l'Octroi, la femme d'un maçon du nom de Casimir Dutrieux s'aperçut qu'on lui avait dérobé la clef de la porte d'entrée.

Ayant pénétré dans le salon, elle vit qu'une vitre avait été brisée et qu'on avait fracturé une armoire à l'aide d'une pesée.

Après examen, elle constata qu'une somme de 75 francs lui avait été enlevée pendant la nuit.

Wattignies. — Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie contre les braconniers C. et M.

DOUAI

LE SUCCESSEUR DE LESURQUE

La maison Repaire, de Proville, est décidément en proie à la déveine.

Lesurque vient d'être condamné pour escroquerie; son successeur, Bourgeat Georges, 32 ans, né à Paris, est arrivé mardi à Douai et a laissé chez M. Grard, aubergiste, rue de Valenciennes, le cheval et la voiture de son patron.

Sa femme, dont il est séparé, habite Paris. Les recherches sont dirigées de ce côté.

Les sommes emportées dépassent 1,000 fr.

Vol. — Un vol a été commis avec effraction dans la nuit de dimanche dernier à l'abattoir.

Huit kil. de viande ont été enlevés à M. Michel, marchand-boucher.

L'auteur est inconnu. Une enquête est ouverte.

Accident. — M. A. Sainlanoy, 18 ans, demeurant faubourg de Paris, employé chez M. Labisse, malteur à Douai, a fait une chute en portant des sacs et s'est fracturé le poignet gauche.

VALENCIENNES

Acte de courage. — Hier matin, vers 10 heures M. Jules Monchaux, entrepreneur, demeurant rue du Famart, a arrêté en face du Crédit lyonnais rue St-Géry, un cheval attelé à une voiture de la Cie d'Anzin, qui arrivait au grand galop sans conducteur. M. Monchaux, a été traîné sur un parcours de plus de 20 mètres.

Cette voiture stationnait devant la recette des finances, où les employés de la Cie d'Anzin étaient entrés, quand le cheval prit peur et s'emballa.

L'agent Linne, qui avait voulu l'arrêter, avait été renversé et M. Maduelle, boulanger avait eu sa poussette fracassée et lancée dans les fenêtres de M. Boucher.

Nos sincères félicitations à M. Jules Monchaux, qui n'en est pas à son coup d'essai. Il est déjà titulaire d'une médaille d'argent pour sauvetage.

AVESNES

Accident de Chemin de fer à Dompierre

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure et demie du matin, un accident important est arrivé à la gare de Dompierre.

Les dégâts matériels sont considérables; heureusement il n'y a eu ni tués ni blessés.

Deux brigades d'ouvriers travaillent au déblaiement des voies. A demain, des détails.

Wattignies. — Mardi dernier, le sieur Lucien Hubinet, menuisier, passait dans la rue de l'Eglise quand il reçut un coup de feu dans la nuque et à l'épaule gauche; après avoir fait plusieurs tours sur lui-même, il tomba la face contre terre, gravement blessé.

L'auteur de cet accident, le jeune Alfred Juste, bourrelier, âgé de 16 ans, essaya d'abord de nier sa responsabilité; pressé de questions, il a fini par avouer qu'il tirait de sa grange sur un merle et qu'involontairement il avait atteint Hubinet, sans l'avoir vu. Procès-verbal a été dressé contre l'imprudent.

DUNKERQUE

Lâche agression. — Hier vers neuf heures, M. B... revenait de Petite-Synthe, accompagné de deux demoiselles, lorsque chemin faisant quatre voyous les insultèrent, M. B... les pria de se taire mais ceux-ci se jetèrent sur lui et le rouèrent de coups. Ce ne fut que sur les supplications d'une des demoiselles, la nommée B..., qu'il en fut quitte.

M. B..., qui porte des blessures, a déposé une plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Feu de cheminée. — Hier, un feu de cheminée s'est déclaré rue du Magasin à poudre chez un nommé Lucien Lemercier, cocher. Il a été éteint au bout de quelques minutes par le sieur Comtois sapeur-pompier aidé des personnes de la maison.

Ménagère voleuse. — Une femme Degraeve, 36 ans, ménagère, rue Saint-Bernard a été pincée samedi sur le marché, place du Théâtre, par l'agent de police Magherman, pendant qu'elle remplissait son panier de marchandises telles que galoches, jerseys, etc... qu'elle enlevait des étalages.

Chute. — Dimanche dans l'après-midi le sieur Pierre Savatte, 58 ans, demeurant rue St-Gilles, a fait une chute dans la rue des Pêcheurs à Rosendael et s'est fracturé l'épaule gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

Au Port. — Encore un steamer qui nous est arrivé ce soir venant de Flessingue, le steamer allemand « Sommerfeld » venant de Sydney.

Il « Australia » avec laines a été contraint de rejoindre notre port pour y effectuer son déchargement de laines. Et ce n'est pas fini, il y en aura d'autres encore, du moins, espérons-le pour Dunkerque.

Le steamer « Erymanthe » des Messageries-Maritimes Capon-Merlin, signalé arrivé hier à Dieppe, venant de Marseille, y a débarqué 900 balles laine d'Australie.

Le steamer « Alexandre-Bixio » de la Compagnie transatlantique débarque 485 balles laines d'Algérie.

Le steamer « Rosarian » de l'Allan-Line, débarque 3264 balles laine de la Plata.

L' « Heraclides » a débarqué 2307 balles laine de la Plata.

Le « Bellarden » a débarqué 1810 balles laine de la Plata.

Watten. — Dimanche soir, la demoiselle Hortense Pérez, domestique, regagnait la ferme où elle est employée à Holque, lorsqu'elle fut arrêtée sur la route par deux individus de mauvaise mine qui lui demandèrent la bourse ou la vie. La jeune fille remit 75 centimes tous ce qu'elle possédait. Les deux malfaiteurs lui lancèrent une bourrade dans le dos et l'invitèrent à filer au plus vite. Les deux inconnus n'ont pas été retrouvés. La gendarmerie est informée.

PAS-DE-CALAIS

LE CRIME D'HALLOY

L'assassin d'Halloy est connu; c'est le nommé Pierre-Joseph Merger, âgé de 31 ans, ouvrier de ferme à Audincthun, près Fauquembergues.

Il travaillait en dernier lieu à Beaurepaire-les-Doullens; il a été vu, le vendredi 16 janvier, à 10 heures du soir, à Grouches (Somme), où l'on perd sa trace.

Voici son signalement:

Taille 1 m. 62, cheveux et sourcils bruns, yeux gris, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.

Merger se couvre la figure avec un cache-nez en indienne, couleur jaune rose-clair. Il porte indifféremment deux paletots, l'un en velours marron gris à côtes, l'autre en drap bleu marine, avec une ganse autour de chaque manche.

Ajoutons que Merger doit porter une égratignure à la figure, une blessure au doigt majeur d'une main et une blessure au poignet de l'autre main.

CALAIS

Arrestations. — M. Vasseur, commissaire central, a fait procéder à l'arrestation du nommé Henri Lheureux, âgé de 28 ans, ex-fabricant de tulle à Calais, inculpé d'escroquerie d'une bague au préjudice de M. François Cappel, bijoutier, rue Lafayette, et filouterie d'aliments au préjudice de M. Mercier, cafetier à la gare centrale.

Cet individu était l'objet d'un mandat d'arrêt du parquet de Boulogne et avait été condamné par défaut pour ce motif par le tribunal correctionnel de Boulogne à la peine de trois mois d'emprisonnement. Il a fait opposition à ce jugement, après avoir commis les délits précités, il s'était expatrié à Anvers mais ayant rêvé de revenir faire un tour dans son pays natal, il s'est vu hier matin, dans un café de la rue des Fontinettes, mettre la main au collet par le brigadier de police Rossé et l'agent Cauchet.

Terrible accident aux Mines de Douchy

Le 15 courant, vers sept heures du soir, le maître mineur Quinquempoy, Aimable, exerçant sa surveillance dans le fond de la fosse, trouva sur une voie de berlines, au fond d'une galerie quelque chose d'anormal. S'en étant approché et voulant débarrasser la voie, il reconnut que c'était le cadavre d'un homme horriblement mutilé.

Quinquempoy appela à son aide un des mineurs qui se trouvait à proximité, tous deux ramassèrent les débris sanglants qu'ils déposèrent dans la chemise de la victime.

Remonté au jour, cet infortuné a été reconnu pour être le sieur Lemaitre Hubert, âgé de 48 ans, mineur à Douchy.

L'on ne peut s'expliquer ce funeste accident car Lemaitre ne travaillait pas près du puits, dont l'orifice était entouré d'une barrière de 0,80 c. de hauteur. Il est à supposer que le malheureux en voulant passer sur la voie d'une autre galerie, aura glissé et sera tombé dans le précipice d'une profondeur de 40 mètres.

Lemaitre fut reconduit à son domicile; il était marié et père de trois enfants.

Loos-en-Gohelle. (fosse n° 5). — Un logeur entreprenant est sans contredit le sieur Wattebled, Richard, âgé de 24 ans, mineur à la fosse n° 5 des mines de Béthune, lequel prenait pension depuis quelque temps chez le sieur Bierlaire Auguste, mineur au même lieu.

Le trop ardent Wattebled s'éprit comme par enchantement des beaux yeux de sa charmante patronne nommée Maria Bocquet, ce dont on ne peut lui faire un crime, mais non content d'admirer les yeux de Maria et de partager sa soupe il voulut aussi partager le lit de celle-ci.

Mal lui en prit, car récemment, pendant que le mari était à la fosse, il fit des propositions en ce sens à la femme, celle-ci s'empressa de refuser et en référa à son mari.

Entrant dans une grande colère, Bierlaire chassa hors de chez lui son trop galant logeur contre lequel il vient de déposer une plainte pour violences légères commises sur la personne de sa femme.

Wattebled nie énergiquement et prétend être l'objet d'une odieuse calomnie.

PAR CES GRANDS FROIDS

consommez l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES**, vin tonique, fortifiant et réconfortant, recommandé par les célébrités médicales.

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger la marque.

Nouvelles à la Main

Comment se fait-il que le président vous ait accordé le divorce avant même que la requête ait été lue?

— Il avait été le premier mari de ma femme.

***

Le président de la vingtième chambre interroge un petit monsieur à casquette haut pontée.

— Votre âge?

— Vingt ans.

— Votre lieu de naissance?

— Je suis d'Anvers, près de Pontoise.

Le président, qui n'a pas compris, lui dit sévèrement:

— Je ne vous demandais pas votre profession!

BRULE-MAISON.

CE QUE C'EST

Le Savon Mikado sur vos seins blancs et roses,
Est l'exquis complément de vos charmants attraits;
C'est le zéphir léger qui sur les fleurs écloses,
Pour jeter du pollen aux corolles se glisse.

Dépositaire à Roubaix:
DUHEM-MERCHIEZ, 31, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
2558 Fabricant, Félix EIDOUX, Marseille.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre de Roubaix (Rue Richard-Lenoir). — La *Tour de Nesle*, le drame de MM. Dumas et Gaillardet, dans lequel l'adultère et l'assassinat occupent une large place a obtenu dimanche soir son succès habituel.

L'interprétation a été irréprochable.

La Princesse des Canaries, opéra-comique de Duru et Chivot, musique de C. Lecocq, a également été très goûté; le public n'a pas ménagé ses applaudissements aux interprètes.

Le duo du général Pataquès et du général Bombardos a été bissé.

Tous les rôles ont été bien tenus et nous croyons que le public s'est retiré satisfait de sa soirée.

FORTUNIO.

Programmes des Spectacles-Concerts

GRAND-THEATRE (Hippodrome). — Mardi 20 janvier, à huit heures du soir. — Grand Concert vocal et instrumental, offert par la Fanfare Delattre, à ses membres honoraires, avec le concours de Mlle Alice Cuvelier, de Tourcoing, lauréate du Conservatoire de Lille; M. Oscar Lussiez, 1er prix de chant et 1er prix d'opéra du Conservatoire de Lille; M. Nauwelaers, flûtiste, de Maubeuge; M. Louis Knorr, saxophone, directeur de la Société; M. F. Vits, chanteur de genre de Bruxelles.

PROGRAMME

Première Partie

1° *Fanfare Delattre*, Mosaïque sur *Mignon* (A. Thomas). — 2° M. Oscar Lussiez, grand air de l'*Etoile du Nord* (Meyerbeer). — 3° M. Louis Knorr, fantaisie pour saxophone (F. Knorr). — 4° Mlle Alice Cuvelier, grand air de *Giralda* (Ad. Adam). — 5° M. François Vits, chansonnette (X. X. X.).

Deuxième partie

1° Fanfare Delattre, fantaisie sur les *Pêcheurs de Perles* (Bizet). — 2° Mlle Alice Cuvelier et M. Oscar Lussiez, duo des *Hirondelles de Mignon* (Ambr. Thomas). — 3° M. Nauwelaers, air varié pour flûte (Nauwelaers). — 4° M. Oscar Lussiez, *Le Cor*, mélodie (Flégier). — 5° Mlle Alice Cuvelier, air de la *Fille du Régiment* (Donizetti). — 6° M. François Vits, chansonnette (X. X. X.).

Le piano sera tenu par Mlle Hélène Vandenberghe.

THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE. — Mardi 20 janvier. — *Le Député Leveau*, pièce en quatre actes. — *La Basoche*, opéra comique en trois actes.

Bureau à 6 heures 3/4.

THÉATRE-CONCERT DES VARIÉTÉS. — Mardi 20 janvier. — Représentations de Mlle Hélène Faure, de la Cigale de Paris.

Concert par toute la troupe.

Les Méli Mélo de la rue Meslay, vaudeville. — La Tarentelle, ballet réglé par M. Mistral. — Les Bayadères, ballet, réglé par M. Mistral.

Cosmorama photoplastique mouvant. — 3, rue Jean Roisin. — Voyages autour du monde. — A partir du 18 au 28 janvier: Les Lacs d'Italie et la route du Simplon.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 18

Antoine Cambien, rue de Soubise, cour St-Jean, 10. — Julien Decottignies, rue du Tilleul, 310. — Irma Van Peteghem, rue de la Brasserie, 31. — Camille Verbeeck, rue de la Guinguette, cour Mulliez. — Edouard Dohy, rue de Béthune, 12. — Hermine Lewille, rue Deschamps, cour Mathieu, 5. — Alexandre Dericque, rue des Recollets, cour Dupont, 3. — Odile Vandenbroeck, rue Beaurewaert, 36.

Décès

Henri Ranbour, 70 ans, fondeur en fer, rue du Fresnoy, 19. — Jules Callenaere, 19 jours, rue de la Barbe d'or, impasse 12. — Berthe Gonce, 5 ans, rue de Wasquehal, cour du Brandeloir, 11. — Philomène Casterman, 24 ans, épicière, rue Decrême, 65.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 17 janvier

Félix Dervaux, place St-Jacques. — Germaine Rogier, au Blanc Seau. — Charles Detycke, à la Croix-Rouge. — Cécile Assemaine, rue de Paris. — Angèle Caillez, rue de Tournay.

Décès

Bertha Deconinck, 2 mois, au Hallot. — Henri Lepenne, 57 ans, boulanger, rue de Dunkerque. — Fidèle Vannieuwenhuyse, 37 ans 5 mois, domestique, rue Famelnert.

Jn CHABLE PARIS

Depuis plus de trente ans, M. CHABLE s'est acquis une grande réputation:

1° Avec son **DÉPURATIF** si efficace contre les Eczémas, Dartres, Virus et Ulcères.

2° Avec son **CITRATE DE FER** très énergique contre l'Epuisement, les Pertes et le Relâchement des organes.

M. CHABLE a aussi le monopole:

1° du **CIGARE BALSAMIQUE DUNOIS**, très utile contre les Miasmes, la Mauvaise haleine, l'Asthme et la Coqueluche.

2° du **SIROP Dr FORGET**, remède fort connu contre la Toux, les Insomnies et les Crises nerveuses. Ces divers Produits sont dans les Pharmacies. [illegible]

DÉPURATIF INCOMPARABLE
Le Grand Régénérateur du Sang

ROB LECHAUX

Sucs végétaux concentrés de Cresson et de Salsepareille rouge

FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG

Donne la Santé, la Force, la Vie

Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur à toutes les Expositions

Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG

Dépôt général: LECHAUX, Pharmacien-Chimiste, Rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX

Détail dans toutes les bonnes Pharmacies.

ASTHME GUERISON CERTAINE par Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE. Sur demande, M. BRUNEAU, Pharmacien de 1re classe à Lille, envoie gratis et franco boîte d'essai et certificats de guérisons.

LES INCONVÉNIENTS DU BANDAGE

Celui qui est atteint de hernie connaît la gêne que fait éprouver un bandage; néanmoins, en raison du danger qu'il y a à s'en passer, il endure l'appareil avec résignation!

N'est-ce pas rendre un immense service aux personnes herniées, que de leur faire connaître comment on peut ne plus être gêné, se guérir et devenir aussi alerte que si on n'avait jamais été blessé? S'adresser à M. Solèmes-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS.

Envoyer un timbre de 15 centimes. 189

EXCURSION AU CARNAVAL DE NICE

organisée par le Bureau Scandinave, 106, Boulevard du Nord, Bruxelles. — Départ de Paris, le 1er Février. — Renseignements et Programmes, 105, rue de Juliers, à Lille. 161

Bourses Commerciales et Agricoles

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 19 Janvier	HUILES l'hectolitre Cqj.	C p.	GR. l'hec.	TOURT. les 100 kilos
Colza	— —	61 —	.. ..	.. .. à .. ..
Œillette b. g.	.. ..	.. ..	.. ..	16 .. à 17 ..
Lin de pays	.. ..	56 —	54 ..	26 .. à 25 5
Lin étranger	.. ..	55 ..	.. ..	23 .. à 23 ..
Cameline	.. ..	.. ..	.. ..	16 .. à .. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..	10 .. à — ..

Huile épurée pour quinquet 67 — à.. ..

PARIS, 19 Janv. — (*Dépêche spéciale*).

Huile de colza	17	19	Huile de lin	17	19
Courant..	65 50	65 50	Courant..	54 —	54 50
Février..	65 75	66 ..	Février...	54 25	— ..
Mars-Avr.	66 75	67 —	Mars-Avr.	54 75	54 75
4 de mars	67 25	67 50	4 de mars	56 —	55 —

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 19 Janvier. — (*Dépêche spéciale*).

Farines: 12 marques. — Tendance

	17	19		17	19
Courant..	59 50	59 50	Mars-Avr.	— —	60 —
Février...	59 75	59 75	4 de mars	60 —	— —

Marque Corbeil: 61 .. — Circulation: 0,00.

Blés. — Tendance

	17	19		17	19
Courant..	26 75	26 75	Mars-Avr.	26 75	27 —
Février...	— —	.. ..	4 de mars	27 —	— —

Seigle. — Tendance

	17	19		17	19
Courant..	17 25	17 25	Mars-Avr.	17 50	17 50
Février...	17 50	— —	4 de mars	17 75	17 75

SUCRES

LILLE	Cours d. jour	Cours précéd.
Sucre N° 88 (88 degrés)	— — —	32 — — —
» acquitté	— — —	87 — — —
» blanc type n° 3	— — —	— — —
» pain 6 kil. n° 1	109 —	— — —
Betteraves disponibles	35 90	— —
Mélasse	— —	— —
3/6 fin disponible	— —	— —

PARIS, 19 Janv. — (*Dépêche spéciale*).

Sucre indigène. — Tendance [illegible]

PÉTROLES

[illegible]

CAFÉS

[illegible]

ALCOOLS

PARIS, 19 Janv. — (*Dépêche spéciale*). Spiritueux. — Tendance [illegible]

COTONS

HAVRE, — Ouverture: 000 balles

	4 h.	11 h.			11 h.
Janvier	— ./.	62 ./.	Juillet	— ./.	63 1/4
Février	— ./.	62 1/8	Août	— ./.	63 1/2
Mars	— ./.	62 1/4	Septembre	— ./.	64 7/8
Avril	— ./.	62 1/2	Octobre	— ./.	63 [illegible]
Mai	— ./.	62 3/4	Novembre	— ./.	63 3/4
Juin	— ./.	63 —/	Décembre	— ./.	63 1/4

LAINES

Anvers, 19 Janvier.

En disponible il a été traité 11 balles de la Plata en suint et 600 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata — *Contrat A*

Janvier, 000 .I.; février 000 .I.; mars, 000 .I.; avril, 000 .I.

Vente, 0,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata — *Contrat B*

Décembre 0,00 0/0; janvier, 5,40 0/0; février, 5,37 1/2; mars, 5,40 0/0; avril, 5,40 0/0; mai, 5,40 0/0; juin, 5,42 1/2; juillet, 5,42 1/2, août, 5,42 1/2; septembre, 5,45 0/0; octobre, 5,45 0/0, novembre, 5,45 0/0.

Ventes: 70,000 kil.

Contrat M

Janvier 5,50 0/0.

Marché calme.

LA VILLETTE, 19 Janvier. — **Bestiaux.**

Espèces	Am.	Vendus	Prix 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	2835	2 [illegible]	1 56	1 40	1 30
Vaches	813	561	1 54	1 32	1 20
Taureaux	161	162	1 42	1 32	1 22
Veaux	1043	912	2 10	1 90	1 70
Moutons	9700	9400	2 12	1 94	1 70
Porcs	1690	1360	1 64	1 50	1 36

BOURSE DE LILLE

Du 19 Janvier 1891

Les cours des actions de charbonnages se sont bien tenus, il n'y a d'exception que pour Lens qui perd 2,000 francs.

Bully monte de 20 fr. à 3,125. — Courrières, 21 fr. 25 à 4,125. — Dourges 40 fr. à 9,240 et Crespin, 1,25 à 301.25.

Ostricourt est faible à 850, en distribution de 15 francs.

Anzin sans changement à 5,050.

Il s'est traité quelques affaires assez en actions des Chemins de fer Économiques du Nord à 301,25. Les demandes sont toujours très suivies sur cette excellente valeur.

Lille 1884 à 117 fr.

Département du Nord à 105,25.

COUPONS DÉTACHÉS

1er janvier 1891. — Varlet-Decoppin, 15 francs, net 14 fr. 55. — Pinel, 20 fr. — Chemin de fer économiques, 12 fr. 50. — [illegible] 25 fr. — Aniche, 58 fr. 35. — Courrières, 45 fr. — Douchy, 45 fr. — Lens, 200 fr. — Bruche Saint-Vaast, 40 fr.

3 janvier. — Maries 75 0/0, int. 1890, 315 fr. 80.

5 janvier. — Comptoir d'Escompte du Nord à Roubaix.

15 janvier. — [illegible] (Cie, 21 fr. 1890. — Chemin de fer Économiques, 12,50.

Four les autres non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

Du 19 Janvier

[illegible]

BULLETIN FINANCIER

[illegible]

Nous ne reviendrons pas sur la concession de Lille, rappelons cependant qu'elle est de 15 chalets, 81 colonnes lumineuses, 16 kiosques à journaux, etc., etc.

Imp. du Journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Le gérant, E. D. JOURDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 45

LE CHÊNE-CAPITAINE

— Il faudrait que cet homme y fût allé il y a deux ans et qu'il y revint cette année. Et s'il y revenait, par qui donc serait-il reconnu?

— Par Jeannic qui l'a vu.

— Jeannic?

— Oui, le sabotier de la forêt de Quélern

Gouville se souvint que Mériadec, en se promenant avec lui dans le jardin de l'hôtel de la rue de Babylone, lui avait parlé d'un paysan dont les propos incohérents n'avaient pas peu contribué à incruster dans la tête de Simone les idées qui la hantaient.

— Ce Jeannic n'est-il pas un peu sorcier? demanda-t-il en souriant.

— C'est la réputation qu'on lui a faite là-bas, parce qu'il est plus intelligent que les autres gars, quoiqu'il ne sache pas lire, et surtout parce que, à force de vivre sur la côte, il en est arrivé à prédire les tempêtes deux jours à l'avance, mais c'est un brave homme, craignant Dieu, qui se serait fait tuer pour mon père et qui nous est resté absolument dévoué à mon frère et à moi. Si vous veniez à Roscanvel, je vous mènerais à la cabane qu'il s'est bâtie dans la forêt, tout près du carrefour où mon père est tombé.

— Pas loin du Chêne-Capitaine, alors?

— Oui... comment savez-vous?

— C'est Mériadec qui m'a parlé de ce doyen des chênes.

— Vous a-t-il parlé aussi de la balle qui s'est logée dans le tronc et qui sortait du fusil de mon père?... Vous a-t-il dit que, le matin du jour fatal, Jeannic a rencontré dans un chemin creux un homme qu'il n'avait jamais vu et qui cachait quelque chose... probablement une arme... sous le manteau dont il était couvert?

— Non, mais...

— Vous a-t-il dit qu'on n'a pas retrouvé le portefeuille de mon père?

— C'est vous qui me l'avez dit, mademoiselle, le jour où, pour la première fois, vous m'avez appris que vous croyiez à un crime...

— J'y crois plus que jamais et je vous rappelle que vous m'avez promis de m'aider à retrouver l'assassin. Je n'espère plus qu'en vous, puisque mon frère et mon cousin refusent de me seconder.

— Votre frère n'est plus tout à fait dans les mêmes idées. Quant à Paul, vous allez être bien étonnée d'apprendre qu'il a quitté Paris ce matin.

— Il a bien fait, dit sans hésiter Mlle de Roscanvel.

Puis, comme si elle eût regretté d'avoir exprimé trop vivement sa pensée, elle demanda:

— Où est-il allé?

— Je n'en sais rien, répondit Jacques, et je suppose qu'il ne tardera pas à revenir.

Simone eut un geste d'indifférence qui ne laissait aucun doute sur ses sentiments à l'endroit de son fiancé.

— D'ailleurs, ajouta généreusement Gouville, je suis persuadé qu'il tient plus de compte que vous ne pensez de vos présomptions et que, s'il pouvait vous servir, il s'y empresserait. J'espère qu'à son retour vous ne lui tiendrez pas rigueur.

Et, comme Simone [illegible]

— Oserais-je vous demander, reprit-il, comment vous avez pu venir ici sans que Mme de Valmondois?...

— Je suis sortie de l'hôtel pendant qu'elle faisait sa sieste. Mon frère m'avait dit où vous demeuriez. J'ai pris une voiture.

— Il est fort heureux que je sois rentré et vous me permettrez de vous reconduire rue de Babylone.

— Non. J'ai gardé la voiture et je m'en irai seule. Où est Mériadec?

— Il logera ce soir au Grand-Hôtel et je le verrai demain.

— Vous lui direz que, s'il veut retourner à Roscanvel, je suis prête à le suivre.

Au moment où il allait répondre, Jacques entendit une voiture s'arrêter devant son rez-de-chaussée. Au bruit amorti des roues garnies de caoutchouc, il reconnut tout de suite que c'était une voiture de maître et, pressentant que cette visite était pour lui, il souleva un des rideaux de la fenêtre.

Bien lui en prit, car il vit Mme de Salazie descendre de son grand coupé qui les avait menés, la veille, à Longchamp.

Le diable s'en mêlait et il fallait à tout prix éviter une rencontre entre le vice et la vertu, puisque, dans ces cas-là, c'est toujours la vertu qui pâtit.

— Mademoiselle, dit-il vivement, permettez-moi de vous quitter un instant.

Et il sortit pour donner ses ordres à son valet de chambre.

Avant qu'il eût achevé, un violent coup de sonnette l'avertit que la comtesse était là et il se hâta de dire au domestique:

— Vous ferez entrer cette personne directement au salon; je vais aller l'y rejoindre, et quand j'y serai, vous ferez sortir la dame qui es dans le fumoir.

Puis, revenant à Simone:

— Pardon!... encore une fois pardon! dit-il en lui prenant les mains. Je n'attendais pas cette visite... elle ne sera peut-être pas perdue pour le succès de la campagne que nous allons entreprendre, Mériadec et moi... Mais il faut que vous partiez, mademoiselle.

Simone ne dit pas un mot. Elle avait peut-être deviné qu'il s'agissait d'une visite féminine et il ne lui convenait pas de se plaindre ni même de s'étonner d'être congédiée si brusquement.

— Demain je vous reverrai et je vous dirai tout, ajouta Gouville, en la laissant seule avec le valet de chambre qui venait de conduire la comtesse dans la pièce la plus éloignée du fumoir.

En sa qualité de viveur, Gouville avait su choisir un appartement où il pouvait recevoir en même temps deux maitresses sans qu'elles fussent exposées à se rencontrer.

Et, cette fois, par hasard, une honnête jeune fille allait bénéficier de cette disposition qui lui permettait de se soustraire à une rencontre fâcheuse.

La comtesse attendait dans le salon et, à l'air de son visage, Gouville vit tout de suite que, depuis le déjeuner, il avait dû se passer des événements.

— Vous n'êtes pas seul? lui demanda-t-elle, en le regardant fixement.

— Non; j'étais en conférence avec mon sellier, répondit Gouville qui avait toujours, pour ces occasions-là, des mensonges en réserve. Cet animal ne peut pas me confectionner une selle à ma convenance. Est-ce que je vous ai fait attendre?... si j'avais su que c'était vous... mais je comptais si peu sur votre visite cette après-midi... vous m'aviez dit à demain.

— Quand je vous ai dit cela, je ne l'avais pas encore vu.

— Qui donc?

— Le baron d'Ambre. Vous étiez encore à table quand il est arrivé.

— Vraiment? s'écria Jacques en riant. Alors, la modiste que votre femme de chambre est venue vous annoncer, c'était lui... Et l'autre jour, dans le jardin, la couturière...

— Trêve de plaisanteries!... Je viens reprendre ici l'entretien au point où nous l'avons laissé ce matin chez moi. Et, cette fois, je veux une réponse catégorique. Me suivrez-vous, si je pars?

— Ah! mon Dieu! est-ce que vous allez partir ce soir?

— Non... mais il faut que je parte.

— Vous me l'avez déjà dit et vous ne m'avez pas dit pourquoi.

— Vous allez le savoir, M. d'Ambre a été mon amant. Vous vous en doutiez, je suppose?

— Je ne vous l'ai jamais demandé.

— Il a été mon amant; il ne l'est plus. Mais je dois compter avec lui. Il a prêté de l'argent à mon mari et j'ai reconnu la dette.

— Il est donc bien riche?

— Pourquoi me dites-vous cela?

— Parce que je crois qu'il en a prêté à d'autres.

— Au commandant de Roscanvel, c'est vrai. Je vous l'ai plus d'une fois laissé entendre. Mais comment le savez-vous?

— Il vient de faire réclamer la somme aux enfants de M. de Roscanvel.

— Eh bien! ils paieront, n'est-ce pas?

— Je le crois. Le fils cherche à emprunter pour s'acquitter... et je vais l'y aider.

— Pour l'amour de sa sœur...

— Non. [illegible]

garçon depuis que je l'ai vu se battre bravement. Il ne savait pas alors, ni moi non plus, qu'il se battait contre le créancier de son père.

— Et il le sait maintenant?

— Pas encore. Moi-même je n'en étais pas sûr avant que vous me l'ayez appris. M. d'Ambre a pris un intermédiaire qui s'est présenté sans dire qu'il venait de sa part... un M. Cormorin.

— Je ne connais pas ce nom, et je puis vous affirmer que le baron se serait présenté lui-même si Mme de Valmondois n'avait pas repoussé les ouvertures du marquis de Cazoilles... mais qu'importe!... c'est de M. d'Ambre et de moi que j'ai à vous parler. Je viens de vous avouer que je dépends de lui pour des questions d'intérêt... Il peut me ruiner. Ce ne serait rien, si je pouvais compter sur vous... oh! pas sur votre fortune... sur votre appui.

— Mon appui vous est acquis, de quelque façon que vous l'entendiez, répondit vivement Jacques, et quant à ma fortune, qui n'est pas grosse, elle est toute à votre service.

— Je n'attendais pas moins de vous, et je vous remercie cordialement, dit Cora, très émue. Maintenant je ne dépendrai plus de cet homme. Je serai cependant obligée de le ménager jusqu'à ce qu'il parte.

— Il va donc quitter la France?

— D'ici à très peu de jours... et il voudrait m'emmener. Si je partais, ce serait avec vous...

(*A suivre.*)

F. DU BOISGOBEY.